



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-37739>

Département(s) de publication : **91, 75, 77**

Annonce n° **24-37739**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Réaménagement de la place du Comte Haymon

Description : Réaménagement de la place du Comte Haymon

Identifiant de la procédure : 4b639533-3b8c-4e5f-9e19-6f16826f022c

Avis précédent : 329595-2023

Identifiant interne : 2023M070

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45112500 Travaux de terrassement

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Réaménagement de la place du Comte Haymon Lot n°4 : Plantations

Description : Lot n°4 : Plantations

Identifiant interne : 2023M070-04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

Options :

Description des options : Marchés de prestations similaires Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés négociés pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le délai global d'exécution est estimé à 16 mois dont 2 mois de période de préparation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique / 60 points

Critère :

Type : Prix

Description : Prix / 40 points

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Se reporter au RC

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre

former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Réaménagement de la place du Comte Haymon Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers

Description : Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers

Identifiant interne : 2023M070-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112500 Travaux de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45316200 Installation de matériel de signalisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39150000 Mobilier et équipements divers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233293 Installation de mobilier urbain

Options :

Description des options : Marchés de prestations similaires Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés négociés pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le délai global d'exécution est estimé à 16 mois dont 2 mois de période de préparation. Clause d'insertion par l'activité économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix / 40 points

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique / 60 points

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Se reporter au RC.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats évincés peuvent, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Réaménagement de la place du Comte Haymon Lot n°2 : Éclairage public et Electricité

Description : Lot n°2 : Éclairage public et Electricité

Identifiant interne : 2023M070-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45316110 Installation de matériel d'éclairage public

Options :

Description des options : Le marché prévoit la possibilité de conclure des marchés négociés pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique).

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le délai global d'exécution est estimé à 16 mois dont 2 mois de période de préparation. Clause d'insertion par l'activité économique

5.1.10 Critères d'attribution**Critère :**

Type : Qualité

Description : Valeur technique / 60 points

Critère :

Type : Prix

Description : Prix / 40 points

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Se reporter au RC.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses règlementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 3,365,715 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SFEV

Offre :

Identifiant de l'offre : SFEV

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 156,924 EUR

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 0

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023M070-04

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 09/10/2023

Date de conclusion du marché : 10/11/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,958,878 EUR

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SFRE

Offre :

Identifiant de l'offre : SFRE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 2,958,878 EUR

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023M070-01

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 09/10/2023

Date de conclusion du marché : 10/11/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Eiffage Energie Systèmes IDF

Offre :

Identifiant de l'offre : Eiffage Energie Systèmes IDF

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 249,913 EUR

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023M070-02

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 09/10/2023

Date de conclusion du marché : 10/11/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Eiffage Energie Systèmes IDF

Numéro d'enregistrement : 42054064300152

Ville : Corbeil-Essonnes

Pays : France

Adresse électronique : corbeil.idf.energie@eiffage.com

Téléphone : +33 160892727

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SFRE

Numéro d'enregistrement : 35394430900031

Ville : Etampes

Pays : France

Adresse électronique : sfre@sfre.fr

Téléphone : +33 169781990

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 17780005900012

Ville : Versailles

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : +33 139205400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Numéro d'enregistrement : 20005922800011

Adresse postale : 500 Place des champs élysées

Ville : Evry-Courcouronnes

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@grandparissud.fr

Téléphone : +33 169915858

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SFEV

Numéro d'enregistrement : 32063617800073

Ville : Etampes

Pays : France

Adresse électronique : sfev@sfev91.fr

Téléphone : +331 60806658

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6d972a33-c8c1-4ab9-9825-570380eeeab7 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/03/2024 à 12:05

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/03/2024